Pour une Europe ultramarine



Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : Résolution
Traité par : Délégation aux Outre-mer

Adopté le : 13/05/2014
Mandature : 2010-2015

Rapporteur :



Gérard GRIGNON
Ancien conseiller

Télécharger le texte

PRÉSENTATION

L'année 2014 est une année importante pour l'avenir des relations entre l'Union européenne (UE) et les Outre-mer (OM). Dans ce contexte, le Conseil économique, social et environnemental souhaite porter la vision d'une Europe ultramarine. Ses recommandations s'organisent autour de quatre axes : dynamiser les synergies entre les Régions ultrapériphériques et les Pays et Territoires d'Outre-mer ; renforcer le soutien de l'UE en faveur d'une plus grande

insertion régionale des Outre-mer ; utiliser de façon optimale l’article 349 du TFUE et conforter la place des acteurs de la société civile dans les relations entre l’UE et les Outre-mer afin de renforcer le sentiment d’identité européenne.
Descripteur Eurovoc :
Europe, territoire d'outre-mer

VOTES ET DÉCLARATIONS

Nombre total des votants : 174

Total des voix pour : 168

Total des voix contre : 0

Total des abstentions : 6

Groupe	Votes	Déclarations	Orateur
Groupe Agriculture, Mer et Ruralité	15	7	
Groupe des Associations	8		
Groupe CFDT	14		
Groupe CFE-CGC	6		
Groupe CFTC	5		
Groupe CGT	8		
Groupe CGT-FO	12		
Groupe des entreprises de l’ESS et de la Coopération	4		
Groupe Entreprises	25		
Groupe Environnement et Nature	12	4	
Groupe Jeunesses	3		
Groupe des Outre-mer	8	29	4
		8	
Groupe UNSA	2		

© - copyright CESE - Novembre 2026